

## SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

La MRC de La Mitis et la municipalité de Sainte-Luce ont le plaisir de convier les citoyens à une **séance publique d'information** sur la **COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES**



La séance d'information sera suivie d'une période de questions.

Mercredi, le 15 avril à 19 h

Salle communautaire Louis-Philippe-Anctil  
59, rue St-Laurent, Sainte-Luce (secteur Luceville)

Pour plus d'information, contactez Marie-Lou Leblanc,  
Tél.: 418 629-2053 poste 1122  
Courriel: [ml.leblanc@mrcmatapedia.qc.ca](mailto:ml.leblanc@mrcmatapedia.qc.ca)

## **TRAVAUX SUR LA ROUTE 298 (RUE SAINT-ALPHONSE)**

Nous tenons à vous aviser que des travaux d'importance seront réalisés sur une portion de la route 298 (rue Saint-Alphonse), entre la rue Saint-Pierre et le numéro civique 96, rue Saint-Alphonse. Normalement, ces travaux devraient se réaliser entre juin et septembre 2015. Il s'agit de refaire les réseaux d'aqueduc, d'égout domestique et d'égout pluvial, le pavage, la bordure et le trottoir. Vous comprendrez facilement que la circulation dans ce secteur en sera affectée.

À ce moment, nous pensons détourner la circulation via les rangs 2 Est et 3 Est. Dans la mesure du possible, nous maintiendrons une circulation locale. Dès que l'entrepreneur qui réalisera les travaux sera connu, nous établirons l'échéancier précis de ceux-ci. Dès lors, nous vous en informerons.

Également, il y aura des travaux sur la rue Saint-Pierre Est, où le trottoir sera refait ainsi que le pavage. Cependant, ces travaux ne nécessiteront pas un arrêt de la circulation.

Nous comptons sur votre collaboration et votre civisme, afin que ces travaux se réalisent dans un climat serein, car une fois réalisés notre qualité de vie sera améliorée.

Jean Robidoux, directeur général

## **Sommaire**

- Séance publique d'information sur la collecte des matières organiques
  - Travaux sur la route 298
- ### INFORMATIONS MUNICIPALES
- Conseil municipal
  - Calendrier des séances du conseil
  - Bilan annuel de la qualité de l'eau potable
  - Congé férié
  - Terrain à vendre, rue Bellevue
  - Collectes des encombrants et résidus verts
  - Le mot vert du mois
  - Distribution du Coquesillon aux non-résidents
  - Jardin communautaire
  - Appel de candidatures, crème molle de la Promenade
  - Local à louer
  - Offre d'emploi étudiant
  - Bottin des gardiens et gardiennes d'enfants
  - Premier long métrage de Xavier Beauchesne-Rondeau de Sainte-Luce
- ### INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES
- L'école de Sainte-Luce. Saviez-vous ?
  - Ah! Que l'hiver tarde à passer
  - Activités du Club de l'Âge d'Or de Sainte-Luce
  - Des emplois disponibles à la pépinière
  - Le temps de lire
  - Cercle de fermières Sainte-Luce
  - Session de tae-boxe
  - Cuisine communautaire
  - Ateliers DTAH
  - Club des 50 ans et plus de Luceville
  - Atelier de peinture abstraite à l'acrylique
  - Éveil en herbe
- ### PRÉVENTION INCENDIE
- ### ENTRETIEN DES INSTALLATIONS SEPTIQUES
- ### QUELQUES RAPPELS
- Enlèvement des abris d'hiver
  - Permis de construction, de rénovation, etc.
  - Garde d'un animal domestique

# Informations municipales

## CONSEIL MUNICIPAL

Maire Paul-Eugène Gagnon

### Conseillers

Nathalie Pelletier  
Jocelyn Ross  
Stéphanie Gaudreault  
Pierre Beaulieu  
Bertrand Lechasseur  
Yves G. Ouellette

## CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL Année 2015

Les séances du conseil ont lieu au Centre Gabriel-Nadeau, situé au 1, rue Langlois, à compter de 20 h aux dates suivantes pour l'année 2015:

- Lundi 13 avril
- Lundi 4 mai
- Lundi 1er juin
- Lundi 6 juillet
- Lundi 3 août
- Lundi 14 septembre
- Lundi 5 octobre
- Lundi 2 novembre
- Lundi 7 décembre

Le projet d'ordre du jour est disponible sur le site internet de la municipalité le matin de la tenue de chacune des séances, à l'adresse suivante: [www.sainteluce.ca](http://www.sainteluce.ca)

## AVIS PUBLIC

### BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Par la présente, vous êtes avisés que la Municipalité de Sainte-Luce a dressé le bilan de la qualité de l'eau potable pour l'année 2014, tel que prévu à l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Les utilisateurs du réseau d'aqueduc peuvent prendre connaissance du bilan de la qualité de l'eau potable, au bureau municipal situé au 1, rue Langlois durant les heures de bureau.

Jean Robidoux  
Directeur général

Donné à Sainte-Luce, ce 26 mars 2015

## CONGÉS FÉRIÉS

Veillez noter que les bureaux de la Municipalité et des Travaux publics seront fermés du vendredi 3 avril au lundi 6 avril 2015 inclusivement, à l'occasion de la fête de Pâques et le lundi 18 mai pour la fête des Patriotes.

Un service sera disponible pour les urgences municipales, tel un bris d'aqueduc, au numéro 418 732-0298. Pour un incendie ou le transport ambulancier, veuillez composer le 911.

## TERRAIN À VENDRE

Localisation: Rue Bellevue  
Terrain: Lot #3465933  
Superficie: 1 098 mètres carrés  
Coût: 35 906 \$

Les personnes intéressées doivent communiquer avec la municipalité de Sainte-Luce aux coordonnées suivantes:

Par téléphone au numéro: 418 739-3755

Par courriel à l'adresse: [www.sainte-luce@sainteluce.ca](mailto:www.sainte-luce@sainteluce.ca)



**COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS : 19 MAI 2015**  
**COLLECTE DES ENCOMBRANTS : 25 MAI 2015**

Veillez déposer vos rebuts la veille.

Les encombrants acceptés

Divans, fauteuils, meubles de patio, tables et chaises, matelas, tapis, appareils ménagers et électroménagers, cuisinières, réfrigérateurs, bains, éviers, réservoirs à eau chaude, fournaies.

Le matériel en vrac et les matériaux de construction ne sont pas ramassés. Ils doivent être transportés à l'écocentre par le citoyen.

---

**LE MOT VERT DU MOIS**

C'est à partir d'avril prochain que débutera la livraison des bacs bruns dans la municipalité de Sainte-Luce. La collecte du contenu des bacs bruns débutera en juin (voir le calendrier des collectes).



Avec votre bac brun de 240 litres, vous recevrez également un bac de comptoir de 7 litres facilitant la récupération des matières organiques au quotidien.

La collecte des matières organiques commencera en juin 2015 !!!

Comment ça fonctionne ???

- Doublez votre bac de comptoir avec papier journal ou sac de papier et déposez vos matières organiques dans le bac de comptoir.
- Déposez du papier journal au fond du bac brun ou doublez-le d'un sac de papier.
- Déposez le contenu du bac de comptoir à l'intérieur du bac brun.
- Mettez vos matières organiques dans le bac brun et votre municipalité collectera ces matières !!!

Trucs et astuces pour éviter les désagréments:

- Tapissez le fond du bac de comptoir et du bac brun avec du papier.
- Placez le bac brun à l'ombre.
- Refermez bien le bac brun.
- L'été, même si le bac n'est pas plein, faites-le vider à chaque collecte.
- Enveloppez les viandes et le poisson dans du papier
- Rincez le bac avec de l'eau et du détergent doux ou du vinaigre.

Pour avoir plus d'informations sur la façon de faire et les matières acceptées et refusées, consultez le site suivant : <http://www.semer.ca/>

**DISTRIBUTION DU COQUESILLON  
AUX NON-RÉSIDENTS**

La municipalité de Sainte-Luce avise tous les propriétaires non-résidents qui reçoivent le bulletin municipal par la poste, que le service ne sera plus disponible à moins d'une demande spécifique.

Cette décision a été prise dans un souci d'économie, en considérant les moyens techniques disponibles, dont Internet.

Il est à noter que le contenu intégral du bulletin est disponible sur le site Internet de la municipalité de Sainte-Luce à l'adresse: [www.sainteluce.ca](http://www.sainteluce.ca)

---

**JARDIN COMMUNAUTAIRE**

Veillez noter qu'étant donné que seulement deux personnes ont manifesté leur intérêt pour l'aménagement d'un jardin communautaire, la municipalité de Sainte-Luce ne mettra pas le projet en branle.

Advenant qu'un groupe soit intéressé, la municipalité est disposée à en discuter.

---

**CRÈME MOLLE DE LA PROMENADE**  
*Appel de candidatures*

La municipalité de Sainte-Luce lance un appel de candidatures pour la location du local couramment appelé « Crème molle de la Promenade de Sainte-Luce », pour une période de 3 ans à compter de l'été 2015.

Tout le matériel appartenant au concessionnaire sortant est disponible pour vente au nouveau concessionnaire, sauf les machines à crème molle et à slush qui sont louées.

Les personnes qui désirent soumissionner pour opérer le local doivent fournir une proposition écrite à la Municipalité de Sainte-Luce, au 1, rue Langlois G0K 1P0, au plus tard le vendredi 17 avril 2015, à l'attention de M. Jean Robidoux, directeur général.

Pour toute information supplémentaire et pour une visite du local, communiquez par téléphone au 418 739-4317 ou par courrier électronique à l'adresse: [sainte-luce@sainteluce.ca](mailto:sainte-luce@sainteluce.ca)

## LOCAL À LOUER

La Municipalité de Sainte-Luce a un local à louer au 59, rue Saint-Laurent. Ce local a une superficie de 441,5 mètres carrés (4 752 pieds carrés), en fait, il s'agit du rez-de-chaussée de l'ancienne église du secteur Luceville.

Ce vaste local peut accueillir des activités commerciales, publiques et récréatives. Il peut être aménagé selon vos besoins. Le prix est à discuter, selon l'espace dont vous avez besoin et des aménagements à faire.

Pour toute information, veuillez contacter Monsieur Jean Robidoux, directeur général  
Téléphone: 418 739-4317  
Courriel: jeanrobidoux@hotmail.fr

## OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT

### Des nichoirs... des nids.. et des oisillons

Dans le cadre d'un projet à long terme visant à étudier l'écologie des oiseaux, Terre-Eau inc. (Louis Drainville, agr. et biol.), est à la recherche d'un(e) jeune ornithologue (14 à 17 ans) autonome et fiable, qui aimerait vérifier l'état des nichoirs installés sur le territoire de Sainte-Luce ou ailleurs, au cours de l'été 2015.

Pour plus de renseignements, la ou les personnes intéressées peuvent communiquer ou envoyer leur cv par courriel à:

**Louis Drainville, agr. et biol.**

PDG Terre-Eau inc.

[ldrainville@terre-eau.ca](mailto:ldrainville@terre-eau.ca)

## **BOTTIN DES GARDIENS ET GARDIENNES D'ENFANTS ET DES JEUNES ÉTUDIANTS(ES) AU TRAVAIL**

Afin d'aider les étudiants de la municipalité de Sainte-Luce à se trouver un emploi pour l'été, le service des loisirs vous offre la possibilité d'être inscrit dans son bottin. Si tu es intéressé, complète le présent formulaire et retourne-le à l'adresse suivante avant le 15 mai prochain: Service des loisirs de Sainte-Luce, 1, rue Langlois, Sainte-Luce G0K 1P0

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Âge: \_\_\_\_\_ ans

Coche ton intérêt pour les travaux énumérés ci-dessous:

Signature du père, de la mère ou tuteur (si moins de 18 ans): \_\_\_\_\_

Signature de l'étudiant(te) : \_\_\_\_\_

	OUI	NON		OUI	NON
Tonte de gazon			Entretien ménager		
Raclage de feuilles			Entretien de parterres		
Peinture intérieure			Gardiennage d'enfants		
Peinture extérieure			Gardiennage d'animaux domestiques		
Entretien de piscine			Agriculture (foin, etc.)		

## ***PREMIER LONG MÉTRAGE DE XAVIER BEAUCHESNE-RONDEAU DE SAINTE-LUCE***

Titre: Hier Aujourd'hui Hier

Endroit: Coop Paradis à Rimouski

Date: Le mardi 5 mai 2015 à 19 h 30

Le long métrage a été tourné à Sainte-Luce et à l'Île d'Orléans

Pour plus de détails :

[http://www.paraloeil.com/cinema-paraloeil/horaire/472\\_hier-aujourd-hui](http://www.paraloeil.com/cinema-paraloeil/horaire/472_hier-aujourd-hui)

# Informations communautaires

## L'ÉCOLE DE SAINTE-LUCE

### SAVIEZ-VOUS ?

- que la municipalité de Sainte-Luce a une école secondaire de 1er cycle (1re secondaire et 2e secondaire)?
- que cette école secondaire offre aux jeunes un encadrement de choix et que la relation maître-élève est davantage privilégiée?
- que le nombre d'élèves par groupe permet une intervention pédagogique de qualité et adaptée aux besoins de chaque élève?
- qu'une attention particulière est portée sur le développement des langues par une valorisation du français oral et écrit ainsi que l'augmentation du nombre de périodes accordées à l'anglais, langue seconde?
- que les élèves ont une vie étudiante dynamique par le biais de nombreuses activités organisées par le gouvernement étudiant?
- que les élèves de l'école ont accès à plusieurs mesures d'aide à l'apprentissage sur l'heure du midi (récupération dans toutes les matières)?

Une municipalité qui compte une école secondaire sur son territoire, en plus d'une école primaire, offre à ses citoyens et citoyennes un milieu de vie dynamique, attrayant, accueillant et invitant.

L'école de Sainte-Luce est un lieu d'apprentissage riche et stimulant dans lequel les élèves aiment apprendre et s'impliquer. C'est grâce à la fréquentation des jeunes et grâce à l'implication des parents et de l'équipe-école que nous pouvons être fiers d'avoir sur notre territoire une si belle école!

Une école de cette qualité mérite qu'on lui porte une attention particulière. Cette école est une richesse inestimable pour notre municipalité! Soyons fiers de notre école! Soyons fiers d'y inscrire nos jeunes!

Nathalie Pelletier  
Conseillère municipale



## AH! QUE L'HIVER TARDE À PASSER



Après un hiver venteux et délinquant à souhait, voilà que le printemps astronomique se pointe timidement dans l'hémisphère nord en avance sur son colocataire, le sympathique printemps météorologique. Lorsque nos

deux printemps se conjugueront ensemble au présent, nous pourrons alors penser à remiser nos tuques et nos pelles pour les huit prochains mois.

En attendant ce moment, le conseil d'administration de la Corporation de développement touristique de Sainte-Luce travaille à l'organisation de la prochaine saison estivale.

Ainsi, le 25 juillet aura lieu la 28e édition du concours de Sculptures de sable. Pour les participants les plus fébriles, nous vous recommandons de travailler sur votre concept de sculpture en tenant compte de nos trois critères soit la hauteur, l'originalité et le niveau de difficulté.

Par ailleurs, les Sculpturales reviennent animer la promenade de l'Anse-aux-Coques du 17 au 23 août. Cette année, ce symposium prend un petit virage international en réunissant à la fois des sculpteurs de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Nous vous donnerons plus de précisions sur nos sculpteurs et sculptrices invités au cours des prochains mois.

Ah! que l'été s'installe sans tarder.

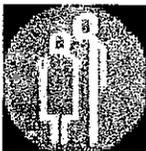
François Loiselle, secrétaire  
Corporation de développement touristique de Sainte-Luce



## CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINTE-LUCE

### Activités

Dimanche, le 12 avril 2015 - Brunch de 11 h à 13 h au Centre Gabriel-Nadeau, suivi de danse de 13 h à 16 h avec les musiciens Jean-Yves Cayouette et Keven Desrosiers. Adultes 10 \$ (membres 8 \$) - 6 à 12 ans 5 \$ - gratuit pour les enfants de 5 ans et moins.



Âge d'Or  
de Sainte-Luce

Conférence par le Centre de Santé de la Mitis, concernant les services offerts pour le maintien à domicile, le 20 avril à 14 h, à la bibliothèque municipale, 1 rue Langlois, Sainte-Luce.

Vendredi le 22 mai, soirée de danse à 20 h, avec les musiciens Jean-Yves Cayouette et Bruno Proulx. On soulignera la fête des mères. Goûter en fin de soirée.

Dimanche le 14 juin, brunch de 11 h à 13 h au Centre Gabriel-Nadeau, suivi de danse de 13 h à 16 h avec les musiciens Jean-Yves Cayouette et Keven Desrosiers. On soulignera la fête des pères.

Mercredi le 17 juin, assemblée générale annuelle à 19 h 30 au 1, rue Langlois, au sous-sol du bureau municipal.

Bienvenue à tous!

Jocelyne Burton, secrétaire  
Club de l'Âge d'Or de Sainte-Luce

### DES EMPLOIS DISPONIBLES À LA PÉPINIÈRE

La Pépinière de Sainte-Luce, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est à la recherche de candidats pour combler des emplois d'aide sylvicole.



- Début d'emploi: Fin-avril Durée : 12 à 25 jours
- Salaire horaire: 18,94 \$

Pour plus d'informations et pour vous inscrire :

- Le formulaire « Offre de service abrégé » est disponible sur la page d'accueil du site web : <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/semences/semences-pepinieres-sainte-luce.jsp>
- Transmettre le formulaire ou votre curriculum vitae, par courriel : [pepinieredesainte-luce@mffp.gouv.qc.ca](mailto:pepinieredesainte-luce@mffp.gouv.qc.ca) par la poste: 240, rang 2 Ouest, Sainte-Luce G0K 1P0
- Pour obtenir un formulaire : 418 739-4819 poste 0

## LE TEMPS DE LIRE



Vous avez besoin d'un bon roman pour laisser s'égoutter l'hiver?

D'un livre sur les jardins pour accueillir le printemps?

De nouvelles histoires à raconter aux petits à l'heure du dodo?

Votre bibliothèque vous les prête, gratuitement. Passez les prendre!

Dans le secteur Sainte-Luce :

- le mercredi de 19 h à 21 h et le dimanche de 10 h à 12 h.

### CERCLE DE FERMILIÈRES SAINTE-LUCE



Notre réunion mensuelle se tient le 2<sup>e</sup> mardi du mois à 19 h 30, au sous-sol du bureau municipal, 1 rue Langlois.

Le 3<sup>e</sup> lundi du mois, atelier à la bibliothèque à 13 h. Diverses techniques sont expliquées.

Le 20 avril à 14 h, conférence donnée par le Centre de santé de la Mitis concernant les services offerts pour le maintien à domicile, à la bibliothèque, 1 rue Langlois.

Congrès régional le 2 mai 2015, à Saint-Léon-le-Grand.

Exposition locale le 3 mai, de 11 h à 16 h, lors du brunch de la Fabrique qui se tiendra au Centre Gabriel-Nadeau, 1, rue Langlois, de 11 h à 13 h.

Assemblée générale annuelle le mardi 9 juin à 19 h 30.

Les CFQ fêtent cette année leur 100<sup>e</sup> anniversaire. Surveillez la route du Graffiti. Pour Sainte-Luce, les tricots seront affichés sur les clôtures au Terrain de jeux, 1, rue Langlois et sur la route du Fleuve.

### SESSION DE TAE-BOXE

Pour le mois d'avril, tu peux venir te joindre à nous pour 4 semaines de 18 h 15 à 19 h 15 à l'école des Bois-et-Marées, tous les mardis et jeudis.

Une autre session débutera le 5 mai pour 7 semaines les mêmes soirs, aux mêmes heures et au même endroit.

Pour informations ou inscription:  
Louise Gagné 418 739-5034

## CUISINE COMMUNAUTAIRE

Bonjour à vous tous!

La mission de la Cuisine communautaire de Sainte-Luce

Mise en place au mois d'octobre dernier, la Cuisine communautaire de Sainte-Luce a pour mission de réunir des gens pour effectuer la préparation de petits plats les plus alléchants les uns que les autres. Cette rencontre mensuelle vise à briser l'isolement chez les personnes vivant seules, leur permettre d'échanger, d'avoir beaucoup de plaisir et même se faire de nouveaux amis.

Toujours soucieuse du bien-être des concitoyens, la Cuisine communautaire a aussi un volet d'entraide. Comme vous le savez tous, le contexte économique d'aujourd'hui fait que plusieurs d'entre nous se retrouvent dans le besoin. Sachez que nous sommes là pour leur venir en aide. Si vous êtes dans le besoin ou si vous connaissez quelqu'un qui en a besoin, n'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de vous aider.

Ce volet est rendu possible grâce à la générosité de la population lors de la guignolée de décembre dernier.

Stéphanie Gaudreault  
Secrétaire-trésorière de la Cuisine communautaire de Sainte-Luce

## ATELIERS TDAH

Pour les parents ayant un enfant (7-12 ans) avec un trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité diagnostiqué, La lueur de l'espoir du Bas-Saint-Laurent offre un atelier de deux rencontres présentant les sujets suivants:

- La nature du trouble
- Différentes interventions
- Trucs pour aider dans le quotidien

Pour participer à l'atelier, les parents doivent réserver leur place en nous téléphonant au 418 725-2544.

L'atelier se donne sur 2 rencontres, aux dates suivantes:

- 14 et 21 avril      Mont-Joli
- 28 avril et 5 mai    Rimouski

## CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE LUCEVILLE

Prochaine soirée de danse, le samedi  
18 avril à 20 h avec Les Sympathiques.



Cabane à sucre: le jeudi 23 avril 2015  
chez Daniel Gendreau. On se donne  
rendez-vous à 10 h 30 à la cabane à  
sucre. On s'y rend en auto.

Endroit: Route Bel-Air à Sacré Cœur, environ 3 km  
dépassé Marcel Dionne vers Saint-Valérien. On prend  
la petite route à droite environ 1 000 pieds dépassé la  
ferme Gendreau.

Menu dîner de cabane à sucre: 17 \$ plus taxes. Tire 5\$  
Vous avez jusqu'au 20 avril au soir pour réserver votre  
place auprès des membres du ca.

Bienvenue à tous

Assemblée générale annuelle

Le mercredi 29 avril 2015 à 19 h 30 à la salle Louis-  
Philippe Anctil.

Tout membre actif qui désire poser sa candidature à un  
poste d'administrateur doit remplir le formulaire de  
mise en candidature au plus tard cinq jours ouvrables  
avant l'assemblée.

Pour information:

Denis Ross: 418 739-3552

Rachel Fortin: 418 739-3820

## ATELIER DE PEINTURE ABSTRAITE À L'ACRYLIQUE

Ce nouvel atelier se tiendra à la salle communautaire  
(sous-sol église) – secteur de Luceville avec madame  
Louizelle Cloutier, technicienne en arts, le **lundi le 20  
avril à 13h 30**

L'admission est de 8 \$ par personne, tout le matériel est  
fourni. Apportez votre tablier et votre bonne humeur.

Inscription obligatoire auprès de Gisèle Hallé, au  
418 739-5606

Initiative du club des 50 ans et plus de Luceville

## ÉVEIL EN HERBE

Session printemps Éveil en Herbe

Quand : Jusqu'au vendredi 22 mai

Heure : 9 h à 12 h

Lieu : Bibliothèque du secteur Luceville

Admission: 50 \$

Pour plus d'information ou pour inscription, veuillez  
rejoindre Mélissa au 418 775-9193

## PRÉVENTION INCENDIE



### Pour rendre votre résidence sécuritaire :

- Installer un avertisseur de fumée à chaque étage et près des chambres à coucher.
- Installer un avertisseur de CO près des chambres à coucher et près des appareils de chauffage comme le poêle à bois, le foyer et la fournaise au mazout.
- Se procurer un extincteur portatif et apprendre à s'en servir.
- Préparer un plan d'évacuation et prévoir un lieu de rassemblement. S'exercer au moins une fois par année.
- Prévoir deux sorties afin d'évacuer les lieux en sécurité.

### Pour votre sécurité et celle de vos proches:

- Vérifier mensuellement la pression de l'extincteur et le secouer légèrement la tête en bas
- Remplacer l'appareil s'il présente des traces de rouille ou s'il est endommagé.
- Le faire vérifier annuellement par une personne qualifiée.
- S'il est rechargeable, le faire remplir tous les six ans et dès qu'il a été utilisé, ne serait-ce que quelques secondes.
- Le plan d'évacuation est un dessin de chaque étage de la résidence, qui sert à faciliter l'évacuation de la résidence augmentant ainsi les chances de survie des occupants et des visiteurs.
- Il doit être connu de tous et être pratiqué au moins une fois par année.

### Préparation du plan d'évacuation

- Indiquer toutes les fenêtres et portes qui peuvent servir d'issues vers l'extérieur.
- Incrire tous les trajets possibles pour sortir, au moins deux par pièce, si possible.
- Indiquer le point de rassemblement, généralement situé devant la maison, où se rendre après avoir évacué la résidence.
- Indiquer l'emplacement des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO), ainsi que des extincteurs portatifs.
- Prévoir l'évacuation des enfants, des personnes âgées ou handicapées.
- Placer le plan d'évacuation à la vue de tous.
- S'exercer au moins une fois par année.

**Assurez-vous que votre numéro civique est visible de la rue** pour aider les services d'urgence (pompiers, ambulanciers, policiers) à identifier votre demeure en cas de besoin.

### Votre service de prévention des incendies

## INSTALLATION SEPTIQUE

Une installation septique doit être entretenue de façon adéquate pour voir sa durée de vie optimisée tout en assurant la protection de l'environnement. Une installation septique défectueuse qui doit être réparée ou remplacée, engendrera d'importantes dépenses.

Le règlement exige qu'une fosse septique utilisée de façon saisonnière soit vidangée au minimum une fois tous les quatre ans et qu'une fosse utilisée à longueur d'année soit vidangée au minimum une fois tous les deux ans.

L'entretien d'une fosse septique doit être effectué par des professionnels dans ce domaine. Les couvercles de la fosse doivent être accessibles en tout temps pour permettre la vidange de la fosse.

Pour votre sécurité, il est important de ne jamais entrer à l'intérieur d'une fosse septique. Il s'agit d'un espace clos qui contient des gaz toxiques et très peu d'oxygène, ce qui peut rapidement s'avérer fatal.

Votre service d'urbanisme

## AVEC L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS

### Quelques petits rappels

Les abris d'hiver pour automobiles ainsi que les abris d'hiver de rangement et les abris d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal doivent être enlevés au plus tard le 30 avril 2015.

Vous devez vous procurer un permis auprès de la Municipalité avant d'entreprendre tout projet de construction, de transformation, d'agrandissement ou d'addition de bâtiments ou de constructions accessoires ou pour tout autre projet.

Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

Le gardien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal.

Tout gardien d'un animal se trouvant dans une rue ou un parc doit enlever les excréments et les déposer dans un contenant ou un sac.

Votre service d'urbanisme